Le gouvernement britannique vient de publier un rapport [i] très favorable à la cigarette électronique qu'il avait demandé au Public Health England (PHE - 19 août 2015).

Partant du constat qu'aujourd'hui la e-cigarette est devenue le moyen le plus utilisé par les fumeurs pour arrêter de fumer, et qu'elle contribue à faire baisser la consommation de tabac tant chez les fumeurs de longue date que chez les jeunes adultes fumeurs, ce rapport, très pragmatique, propose de considérer la cigarette électronique comme un outil clé dans la lutte contre le tabagisme, et de ce fait, de la promouvoir de manière adaptée auprès des fumeurs et dans les pratiques médicales.

La Grande-Bretagne est ainsi en train de devenir le pays le moins fumeur au monde. Elle utilise les 3 leviers reconnus de la lutte antitabac :

- Politique de prix élevés du tabac
- Dénormalisation du tabac
- Validation de la e-cigarette dans les solutions de sevrage (information grand public, recommandations par les médecins et les centres spécialisés, forts dosages en nicotine disponibles, usage non limité selon les lieux).

A noter que ce rapport confirme la très faible dangerosité de la e-cigarette, du même ordre que les substituts nicotiniques, le risque négligeable de vapotage passif, et la non-influence de la e-cigarette dans l'initiation du tabagisme (usage contraignant pour des non-fumeurs et peu addictif). Il constate enfin que la confusion tabac/e-cigarette a amené nombre de fumeurs à la craindre autant que le tabac, tendance qu'il recommande d'inverser.

Le rapport du Public Health England sur la cigarette électronique conforte les positions soutenues par les associations signataires de ce texte : elle doit être associée et recommandée dans la lutte contre le tabac et trouver sa place dans le Plan National de Réduction du Tabagisme (PNRT).

Les associations appellent le gouvernement, les députés et les sénateurs à suivre l'exemple anglais, le plus performant contre le tabagisme depuis des décennies, et à revoir les projets de textes sur la cigarette électronique dont trop de mesures sont venues brider l'usage [ii] .

Alors que les normes AFNOR rentrent en application, permettant la sécurisation tant du matériel que des e-liquides, nous regrettons la méfiance vis à vis de cet outil. Elle fait fi des leçons de la Réduction des Risques qui a appris à valoriser les outils créés et développés par les usagers à partir de leurs attentes. Ils contribuent à faciliter leur implication dans un processus de diminution des risques et à rendre possible les changements de comportements. Les actions de prévention du tabagisme doivent être multiples, paquet neutre, cigarette

électronique, substituts, etc., valorisant et insistant ainsi leur complémentarité. Elles doivent être associées pour assurer l'objectif fixé de diminution du tabagisme, en multipliant les choix d'"entrées" : par la prescription, par le soutien des associations d'usagers, par une large mise à disposition du grand public, etc.

Les associations signataires espèrent que cette publication sera l'occasion de compléter la palette ouverte en France !

Brice Lepoutre, Président de l'Aiduce - Jean-Pierre Couteron, Président de la Fédération Addiction – Anne Borgne, Présidente du RESPADD – William Lowenstein, Président de SOS Addictions – Philippe Presles, membre du Comité scientifique de SOS Addictions et de l'Aiduce.